



PGO Automobiles

SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 30.541.581,30 €

Siège social : Z.A. La Pyramide

30.380 Saint Christol les Alès

RCS Nîmes n° 400 825 758

RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR L'EXERCICE 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, les membres du Directoire se sont réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société PGO AUTOMOBILES durant l'exercice clos le 31 décembre 2011, et de soumettre à votre approbation les états financiers du dit exercice et l'affectation du résultat.

Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice 2011

L'exercice 2011 est un exercice principalement marqué par la fin de production des véhicules Euro 4, le développement des véhicules Euro 5 et la réorganisation de l'outil de production afin de répondre aux nouvelles exigences des véhicules Euro 5.

En début d'année, l'activité commerciale centrée sur la France et plus particulièrement sur le show-room de Neuilly s'est révélée prometteuse, montrant le bien fondé de l'exploitation de point de vente en propre. Malheureusement, la défection de notre commercial au deuxième trimestre a remis en cause cette progression, nous obligeant à nous mettre en quête d'une nouvelle personne pour pourvoir ce poste. Néanmoins, même si elles sont encore insuffisantes, les ventes ont augmenté sur l'exercice (42 véhicules vendus au 31 décembre 2011 contre 26 sur l'exercice 2010). Le chiffre d'affaires s'est donc établi en hausse (1.319 K€uros) par rapport à l'exercice précédent (830 K€uros).

L'exploitation a été possible grâce au soutien financier régulier des actionnaires majoritaires.

La poursuite d'exploitation pour l'exercice 2012, devrait être de la même façon soutenue par les actionnaires majoritaires comme ils l'ont toujours fait.

1°) Au niveau de l'organisation des moyens de production :

L'arrivée des véhicules Euro 5 a été l'occasion de revoir intégralement l'organisation du process. Ce réaménagement permettra de produire dans de meilleures conditions afin d'améliorer les conditions de travail et de ce fait la qualité finale. Nous pourrons ainsi réduire les coûts de non qualité.

Le montage s'effectue maintenant en ilot partiel, privilégiant l'assemblage d'un maximum de pièces hors véhicule.

Un travail de fond a été effectué pour assurer la cohérence entre les gammes, les temps, l'outillage et les pièces. L'amélioration du flux matière se pose également en facteur déterminant dans l'organisation de l'atelier et des zones de stockage.

La certification ISO 9001 déjà renouvelée en 2010, l'a été à nouveau en 2011, nous pouvons affirmer que l'entreprise est bien entrée dans une logique d'amélioration continue.

2°) Au niveau de la qualité des produits :

Exploitant au mieux les outils mis en place l'année précédente, les différents services de développement ou d'industrialisation travaillent maintenant avec des données CAO sur quasiment 100% des composants de nos véhicules, garantissant ainsi une plus grande maîtrise des différents assemblages. Répondant au niveau d'exigence nécessaire dans la relation entre PGO et BMW, l'entreprise a également tissé des liens forts avec des partenaires extérieurs sur des sujets clefs tels que les trains roulants, les sièges, le système de chauffage/climatisation.

3°) Au niveau de l'amélioration de la proposition commerciale :

L'efficacité d'un lieu de vente comme le show-room de Neuilly étant avérée, comme prévu, nous avons continué les recherches pour la ville de Lyon. En juin 2011, un bail a été signé pour un espace sensiblement équivalent en termes de surface sur un axe majeur : l'avenue du Maréchal de Saxe dans le 3^{ème} arrondissement.

4°) Au niveau de la diversification des produits :

Le programme Euro 5 et l'intégration de la nouvelle motorisation a été le sujet central en termes de développement et d'industrialisation. Les essais menés durant toute l'année confirment la montée en gamme espérée. L'amélioration de l'agrément et des performances a pu être vérifiée notamment durant les longs et difficiles tests menés par BMW.

Les frais de recherche et développement pour l'exercice 2011 ont été de 530 K€uros (contre 604 K€uros en 2010).

Le chiffre d'affaires s'est établi à 1 319 K€uros (contre 830 K€ en 2010) dont 354 K€ uros réalisés à l'export contre 161 K€ uros en 2010.

Le montant des charges de personnel a atteint 2.184 K€uros contre 2.232 K€uros en 2010.

Les charges d'exploitation ressortent ainsi à 6.190 K€uros (6 293 K€uros en 2010).

De ce fait, le résultat d'exploitation ressort à -3.960 K€uros contre -4.374 K€uros en 2010.

Le résultat financier est de -165 K€ K€uros contre -168 K€ K€uros en 2010.

Le résultat exceptionnel a été de 18 K€uros contre 2.696 K€uros en 2010.

Les résultats exceptionnels de 2010 étaient essentiellement liés aux reprises de provisions pour passif suite au redressement judiciaire concernant les créances contestées devenues sans objet et des charges exceptionnelles principalement liées aux ajustements du passif suite au redressement judiciaire.

La perte de l'exercice s'établit à 3.884 K€uros contre 1.688 K€uros en 2010.



Ce résultat, qu'il vous est demandé de reporter à nouveau, impacte les fonds propres de PGO qui se trouvent à la clôture de l'exercice négatifs de 5.717 K€uros contre des fonds propres négatifs de 1.833 K€uros en 2010. A la clôture de l'exercice, le montant des dettes financières atteignait 7.353 K€uros, dont 2.148 K€uros de dettes à apurer dans le cadre du plan de continuation, le solde étant des dettes financières en comptes courants.

A la clôture de l'exercice 2010, le montant des dettes financières atteignait 3,28 M€uros dont 2,8 M€uros de dettes à apurer dans le cadre du plan de continuation, le solde étant des dettes financières en comptes courants.

Perspectives :

Les perspectives d'avenir de l'entreprise sont confortées par le soutien financier régulier et constant de nos principaux actionnaires, permettant ainsi de continuer le développement, l'industrialisation et l'amélioration des produits.

La mise en place de la nouvelle motorisation accompagnée des nombreuses évolutions techniques seront le socle de notre offre commerciale dans une stratégie de développement en France par la mise en place du nouveau show-room de Lyon et d'un nouveau réseau.

Egalement, grâce à cette nouvelle offre, le développement de l'entreprise s'effectuera en Europe, au Moyen Orient et en Chine.

Temps fort de la médiatisation des véhicules, PGO sera de nouveau présent au Mondial de l'automobile de Paris, et c'est aux côtés des plus grands, dans le hall 1 que PGO exposera sur une surface de près de 200m².

Informations juridiques et financières :

Capital social, droits de vote, autorisations financières :

Au 31 décembre 2011, le capital de la société s'élevait à 30.541.581 €uros, divisé en 19.704.246 actions de 1,55 €uro de valeur nominale ; un droit de vote double est attaché aux actions détenues sous la forme nominative depuis deux ans au moins.

Répartition du capital et de droits de vote au 31 décembre 2011 :

La société est informée de l'identité de ses actionnaires les plus importants par les dispositions légales de franchissement de seuil (5%,10%,15%,20%,25%,33%,50%,66%,90%,95%) en actions ou en droits de vote, ainsi que par l'application de ses dispositions statutaires (déclaration de toute fraction égale à 3% du capital et/ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage).



Au 31 décembre 2011, à la connaissance de la société, les actionnaires suivants détenaient directement ou indirectement plus de 5% suite à l'augmentation de capital du 31 décembre 2010.

NASSER INTERNATIONAL	:	24.26 %,
AL ATLAS	:	22.28 %,
SYMEX INTERNATIONAL	:	22.28 %,
AL SHAHNAN INTERNATIONAL	:	22.28 %.

Dividendes distribués :

La société n'a distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Participation :

Plus de participation : La Société PGO SUISSE et Speed Cab ayant été radiées et ou liquidées pendant l'exercice.

Direction, administration contrôle de la société :

Direction :

La société est administrée par un directoire composé de Monsieur Mohamed Zouhir BOUDEMAGH, Président du Directoire, et de Monsieur Loïc PEROIS, membre du Directoire.

Les rémunérations de toute nature versées en 2011 par PGO Automobiles à ces personnes ont été les suivantes (montants bruts) :

- Monsieur Mohamed Zouhir BOUDEMAGH	:	115.000 €uros
- Monsieur Loïc PEROIS	:	87.460 €uros.

En mai 2012, un troisième membre du Directoire a été nommé.

Le Conseil de Surveillance :

- Jean-Louis OLIVIER, Président du Conseil de Surveillance depuis le 27 juin 2007, nommé membre du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale du 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011. Il détient une action.
- Henri JOSSERAN, Vice -Président du Conseil du Conseil de Surveillance depuis le 5 décembre 2007, nommé membre de Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale du 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2011 ; il détient une action.
- Pierre GUILLERAND : membre du Conseil de Surveillance depuis le 27 mars 2006. Son mandat vient à échéance à l'Assemblée statuant sur les comptes 2011 ; il détient une action ; il est membre du Conseil de Surveillance de GEA et est représentant permanent d'EEM au Conseil d'Administration de SAIP.



- Jean-Christophe RENAUX, membre du Conseil de Surveillance depuis le 10 mai 2005; son mandat vient à échéance à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2016. Il détient une action ; il est membre du Conseil de Surveillance de PARSYS et gérant de TEKMAP SARL.
- Roland HOUP, membre du Conseil de Surveillance depuis le 23 décembre 2009, son mandat vient à échéance à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2015. Il détient une action.

Périodicité des réunions du Conseil de Surveillance :

Le Conseil de Surveillance s'est réuni bien au-delà des réunions réglementaires.

Informations sur les opérations réalisées par les dirigeants au cours de l'exercice 2011 :

La société n'a été avisée d'aucune opération sur ses actions effectuée par l'un de ses dirigeants et réalisée dans des conditions prévues par l'article L621-8-2 du Code Monétaire et Financier.

Le Contrôle :

Commissaires aux Comptes titulaires :

Audit Etoile, représenté par Jean CORMERY
Tour Onyx – 10, Rue Vandrezanne - 75013 Paris

Arcade Audit, représenté par Sydney CHARBIT et Patrick NAMMOUR
26, Rue La Quintinie - 75015 PARIS

Le titre et la bourse :

Les 19.704.246 actions qui composaient le capital social au 31 décembre sont cotées sur le marché libre de Nyse/Euronext Paris (code ISIN FR 000005789).

Information sur les conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société :

La société employait 58 personnes au 31 décembre 2011 (62 personnes en 2010), dont 12 cadres, 7 agents de maîtrise, 8 techniciens et 31 ouvriers et employés ; l'ensemble de ces personnels était employé en France.

Il n'existe aucun accord d'entreprise ; la société est soumise à la convention collective des industries de la métallurgie ; la durée du travail est de 39 heures par semaine.

La participation à la formation professionnelle continue est intégralement utilisée en interne par le recours à des organismes de formation extérieurs.

Les droits individuels à la formation acquis par les salariés représentaient 2.118 heures au 31 décembre 2011 (1.818 heures au 31 décembre 2010) ; Au cours de l'année, l'entreprise a pu répondre aux demandes de salariés.



En matière environnementale, le Groupe est attentif au respect des règles et recommandations afférentes au développement durable. Au second trimestre 2012, l'entreprise a lancé un bilan carbone sur l'ensemble de l'activité.

En matière d'information des actionnaires, le Groupe veille au respect de la réglementation boursière et assure une diffusion large de son rapport d'activité annuel.

Il actualise régulièrement, avec l'aide d'un prestataire extérieur, son site Internet, où figure l'ensemble des informations requises par la mise en œuvre de la directive "Transparence".

Il satisfait aux obligations d'information permanente requises des sociétés cotées sur un marché réglementé.

Risques réglementaires et juridiques :

La société a divers litiges pendants en cours ; certains sont liés à la situation de redressement judiciaire de la société ; on trouvera, ci-après, un descriptif rapide des procédures en cours :

Litige Porsche : bien qu'ayant été déclarée irrecevable par la Cour d'Appel de Paris, jugement devenu définitif en l'absence de pourvoi en cassation, la Société Porsche a réitéré ses poursuites en contrefaçon devant le Tribunal de Commerce de Paris, aux fins de faire interdire la fabrication et la commercialisation des modèles PGO. Ce point a amené votre société à poursuivre la Société Porsche devant le Juge Pénal. La procédure pénale est toujours en cours. Au cours de l'exercice 2011 ce litige dans la procédure civile a été tranché en faveur de PGO par le Tribunal de Grande Instance de Paris. La société Porsche a fait appel de ce jugement

Le directoire n'entrevoit pas de décisions financières significatives pour les litiges prud'homaux, suite au licenciement collectif dans la mesure où le Tribunal a donné gain de cause à PGO. Les trois autres litiges prud'homaux sont provisionnés à hauteur de 139 K€uros.

Le contrôle fiscal notifié en 2009 et portant sur les années 2006, 2007 et 2008 est toujours en cours. Ce contrôle a été étendu au CIR pour la même période et a fait l'objet d'un rejet de l'Administration Fiscale, lequel a fait l'objet d'une contestation par PGO.

Le contrôle URSSAF initié en 2008 et portant sur les années 2005, 2006 et 2007 a été clos au cours du premier semestre 2009 par une notification non significative. Suite aux observations de la société, auxquelles il a été fait droit début 2011, ce contrôle a fait l'objet d'un redressement quasi nul. Un nouveau contrôle URSSAF est en cours depuis le début 2012.

Dans l'affaire Tocchio, votre société a obtenu un jugement en sa faveur contre lequel la partie adverse a fait appel.

Les principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée sont liés tout d'abord à la reprise du marché qui a été morose ces deux dernières années et à sa capacité de sortir très rapidement et par anticipation du plan de continuation afin de profiter au mieux de la période de quatre ans ouverte par l'homologation Euro 5.

Les dépenses et charges non déductibles fiscalement sont :
Résultat comptable 2011 : -3.884 K€uros.



Réintégrations :

- Organic	:	3 K€uros,
- Amendes et Majorations	:	28 K€uros,
- Moins-values à long terme	:	38 K€uros,
- Intérêts comptes courants non déductibles	:	97 K€uros,
- Ajustement fournisseurs	:	38 K€uros,

Déductions :

- Organic	:	- 1 K€uros,
- Organismes sociaux remise sur majorations	:	-46 K€uros,
- Crédit impôts recherche	:	-222 K€uros,
- Résultat fiscal 2011	:	-3 948 K€uros.

Tableau des fournisseurs au 31 décembre 2011

	Solde du compte	Non échu	de 1 a 30 Jours	de 31 a 60 Jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
Fournisseurs	1 244 663	48 314	193 232	160 460	81 068	781 173
Fournisseurs débiteurs	-53 538					
Total	1 191 125	48 314	193 232	160 460	81 068	781 173

Tableau des fournisseurs au 31 décembre 2010

	Solde du compte	Non échu	de 1 a 30 Jours	de 31 a 60 Jours	de 61 à 90 jours	plus de 91 jours
Fournisseurs	1 416 871	73 499	209 774	195 651	187 890	750 054
Fournisseurs débiteurs	-155 848					
Total	1 261 022	73 499	209 774	195 651	187 890	750 054

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre fait exceptionnel ou litige susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, les résultats et la situation financière de PGO Automobiles.

Article 223 quater et quinquès du Code Général des Impôts :

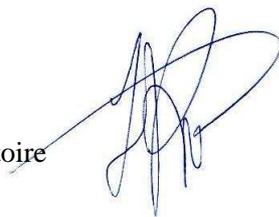
Aucune charge non déductible n'a été constatée de ce chef au cours de l'exercice 2011.

Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice :

- En avril 2012, la certification ISO 9001 a été renouvelée.
- Le 29 février 2012, signature du contrat de fourniture moteur avec BMW.
- Début avril, la première voiture Euro 5 de présérie est lancée en fabrication.



- En mai 2012, renforcement de l'équipe commerciale, maintenant constitué de 3 personnes à Paris, l'embauche de 2 personnes pour le show-room de Lyon est en cours.
- Les travaux du show-room de Lyon touchant à leur fin, celui-ci pourra être ouvert pour le lancement officiel des véhicules aux normes Euro 5 prévus pour septembre.
- Début octobre 2012, présence au Mondial de l'Automobile de Paris, dans le Hall1 auprès des plus grands constructeurs.



Le Directoire

